

04.05.2011 - 14:23 Uhr

Scénarios financiers de la Confédération pour l'AVS : la position de l'USS Une estimation plus réaliste des finances de l'AVS

Bern (ots) -

Enfin, ils ont pigé ! Au lieu de peindre le diable sur la muraille en prédisant, sur la base d'hypothèses super-pessimistes, l'effondrement de l'AVS, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) présente désormais une estimation crédible de la situation financière de l'AVS.

Ce faisant, il se rapproche des scénarios financiers mis au point par l'Union syndicale suisse (USS) pour l'AVS. Par le passé, ces derniers se sont révélés beaucoup plus justes que les sombres prophéties de la Confédération. Selon les prévisions récemment publiées par l'USS, l'AVS peut être financée sans hausse de cotisation jusqu'en 2025, même en cas de nouvelle prolongation de l'espérance de vie et sans qu'il faille en réduire les prestations d'une manière ou d'une autre.

Bien que le DFI considère maintenant que les finances de cette assurance sont stables, il est à craindre qu'il ne reste prisonnier de l'ancienne logique. Des relèvements de l'âge de la retraite et des baisses des rentes restent en effet à l'ordre du jour politique, nuisant au dialogue sur cette question.

Or, c'est plutôt une amélioration des rentes AVS qui est urgente aujourd'hui. Celles-ci visent actuellement à remplacer 60 % du dernier revenu. Tant pour les bas que pour les moyens revenus, cela ne suffit en aucune manière. C'est pour cela que l'USS a lancé son projet « AVSplus », un projet qui demande que les rentes AVS soient relevées en fonction du dernier revenu touché.

De plus, il faut éponger une bonne fois la dette de l'AI auprès de l'AVS. Grâce aux excédents de recettes qu'elle a dégagés, la Confédération dispose, sur son compte de compensation, des 15 milliards de francs nécessaires pour ce faire. On garantirait ainsi qu'une fois que le financement additionnel aura pris fin (2018), l'AI n'aura pas à supporter en plus la charge de plusieurs centaines de millions de francs que représentent les intérêts de la dette.

Kontakt:

Doris Bianchi (079 564 67 67), secrétaire dirigeante de l'USS en charge de la sécurité sociale, et Peter Lauener (079 650 12 34), responsable de la communication et porte-parole de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100624069> abgerufen werden.